



## Décryptage de la réforme de mars 2019 sur les mesures de protection

**Mercredi 19 juin 2019 ou  
Mercredi 26 juin 2019**  
de 09h00 à 17h30

### **Public :**

Cette offre s'adresse :

- Aux mandataires MJPM certifiés ;
- Et aux autres professionnels travaillant en proximité des majeurs protégés qui ont besoin d'approfondir leurs connaissances sur ce mandat ;
- Aux familles ayant en charge la protection d'un de leur proche.

**Ces rendez-vous ont également l'ambition de renforcer le travail interprofessionnel notamment entre les mandataires et les travailleurs sociaux et médico-sociaux.**

### **Organisation pédagogique :**

Nous avons l'ambition de faire des Rendez-vous Juridiques un espace d'échanges, de rencontres et de discussions autour d'un thème spécifique. Ils sont conçus dans un esprit d'enrichissement professionnel et personnel, de dialogue avec un intervenant autour de cas pratiques concrets.

Comme chaque action portée par les Ceméa, ces journées de formation seront en lien étroit avec la réalité des professionnels intervenant en périphérie de la protection des personnes. Pour offrir à chaque participant un mode d'échange dynamique et convivial et garantir la cohérence dans le déroulement de la formation, chaque intervenant sera accompagné d'un formateur en lien direct avec le monde tutélaire.

Ces Rendez-vous juridiques débiteront dès 9h00 par un café permettant la rencontre. Ensuite jusqu'à l'heure du déjeuner l'intervenant éclairera la problématique par des apports théoriques. Le déjeuner sera pris en commun. La seconde partie de journée permettra à l'intervenant de répondre aux questionnements des participants et de résoudre des problématiques concrètes. La journée se terminera à 17h30 après la conclusion-synthèse à laquelle tous les participants pourront prendre part.

### **Contenus :**

Il s'agira de décrypter point par point la réforme de mars 2019 touchant à la protection juridique des majeurs, de comprendre les changements pour asseoir le plus rapidement possible une pratique et une posture professionnelles la plus juste possible au regard de cette nouvelle réforme. Pour cela les aspects les plus urgents seront traités, comme par exemple :

- les nouvelles modalités des mesures de protection
- l'articulation des codes civil, de l'action sociale et des familles, code de la santé publique
- la redéfinition des rôles et des pouvoirs de chacun (majeur protégé, protecteur, juge des tutelles)
- le soutien à l'exercice des droits du majeur protégé
- le droit de vote
- le mariage, le pacs, le divorce
- les actes à caractère strictement personnel
- le compte de gestion
- les comptes bancaires du majeur protégé ...

### **Tarif :**

170 €uros pour la journée

Frais pédagogique : 155 €uros – Frais de repas : 15 €uros

### **Intervenantes**

Le **mercredi 19 juin** avec **Emilie PECQUEUR** (conseiller à la Cour d'appel de Douai, magistrat délégué à la protection des majeurs) et **Linda WERNER** (juriste formateur).

Le **mercredi 26 juin** avec **Céline LESAY** (juge des tutelles au tribunal d'Hazebrouck) et **Linda WERNER** (Juriste formateur).

**Le nombre de places est limité.**